



PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

4 avril 2022

RENCONTRE AJOURNÉE VIRTUELLE

Procès-verbal de la rencontre virtuelle ajournée du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue le lundi 4 avril 2022 à 17 heures 30 minutes.

Séance
virtuelle
ajournée
4 avril
2022

Étaient présents :

Membres parents d'un élève

Monsieur Djama Ahmed, district Centre-Est

Monsieur Arona Bathily, district Est

Monsieur Richard Bilodeau, district Centre-Ouest

Monsieur Simon Lajoie, district Ouest

Membres du personnel scolaire

Monsieur François Boisvert, représentant membre enseignant

Madame Christelle Élément, représentante personnel de soutien

Madame Mylène Larocque, représentante membre professionnel

Monsieur Simon Leclair, représentant cadre d'établissement

Madame Isabelle Lemay, représentante cadre scolaire

Membres représentants de la communauté

Monsieur Jean-Charles Gendron, membre représentant de la communauté, personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Monsieur Dominique Kenney, expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles

Monsieur Raïmi Osseni, expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Madame Yanika Whiteman, personne de 18 à 35 ans

Étaient également présents :

Madame Nathalie Bédard, directrice générale adjointe

Monsieur Rémi Lupien, directeur général adjoint à l'administration

Madame Nadine Peterson, directrice générale

Madame Caroline Sauvé, directrice du Service du secrétariat général et des communications

Étaient absents :

Madame Julie Boisvert, membre parent d'un élève, district Nord

Monsieur Stéphane Lacasse, directeur général adjoint

Madame Marie Trouis, personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel

1. Ouverture de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après constat de quorum, Monsieur Richard Bilodeau ouvre la séance.

Il est 17 heures 32 minutes.

2. Adoption de l'ordre du jour

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Christelle Élément, appuyé par Monsieur Raïmi Osseni et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant proposé par Monsieur Richard Bilodeau: *Dossier particulier au point 16.*

Aucun vote demandé.

Adoptée à l'unanimité

Résolution

C.A.-21-22-068

9. COMITÉ DE VÉRIFICATION

9.2 RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES (CRR)

9.2.4 Répartition des services complémentaires TES-PEH-SE

9.2.4 RÉPARTITION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES : TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (TES), PRÉPOSÉ(E) AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS (PEH), SURVEILLANT(E) D'ÉLÈVE (SE) ET SERVICE DES PROFESSIONNELLES OU PROFESSIONNELS

Considérant que conformément à l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la direction générale du Centre de services scolaire des Portages de l'Outaouais (CSSPO) doit présenter les recommandations du Comité de répartition des ressources (CRR) portant sur les objectifs et les principes de la répartition des revenus, sur la répartition annuelle de ceux-ci et sur la répartition des services éducatifs complémentaires et des autres services professionnels, le cas échéant;

Considérant les recommandations du CRR en lien avec la répartition des services complémentaires pour l'année scolaire 2022-2023 en annexe à la présente;

Considérant la recommandation du comité de vérification;

Il est proposé par Monsieur Simon Leclair, appuyé par Monsieur Simon Lajoie et résolu que les membres du conseil d'administration adoptent les recommandations du CRR du CSSPO en lien avec la répartition des services éducatifs complémentaires pour l'année scolaire 2022-2023, comme déposées.

Monsieur François Boisvert demande le vote :

Pour	Contre	Abstention
12	1	0

Adoptée à la majorité
Résolution
C.A.-21-22-069

Monsieur Rémi Lupien présente le document intitulé « Répartition des services complémentaires 2022-2023 ». Il précise que les modifications par rapport à l'année scolaire 2021-2022 sont surlignées en jaune. Il spécifie que les critères sont liés au cadre budgétaire.

En réponse à la demande de Monsieur Richard Bilodeau, il partage les questions qui ont été discutées en comité de vérification.

Monsieur Jean-Charles Gendron remercie Madame Mylène Larocque pour les interventions qu'elle a faites en comité de vérification. Il mentionne que son expertise sur le sujet était appréciée.

En réponse à la question de Monsieur Dominique Kenney, Madame Nadine Peterson précise que le comité de parents n'est pas consulté dans le processus de répartition des ressources. Il est toutefois précisé que le comité consultatif EHDAA est mis au courant des services complémentaires qui seront mis en place l'année scolaire suivante.

En réponse à la question de Monsieur Raïmi Osseni quant aux services où le CSSPO demeure vulnérable, Madame Nadine Peterson explique comment les % sont réajustés.

En réponse à la préoccupation soulevée par Monsieur François Boisvert, Monsieur Simon Leclair propose, puisqu'il est également membre du comité de répartition des ressources, qu'à l'avenir certaines informations soient ajoutées afin d'expliquer les modifications proposées.

Monsieur Richard Bilodeau précise également aux membres qu'il faut faire attention de ne pas tomber dans la micro gestion.

16. Dossier
particulier

16. DOSSIER PARTICULIER

Monsieur Richard Bilodeau avise ses membres d'un dossier qui interpelle actuellement plusieurs membres du personnel du CSSPO. Il effectue un état de la situation et invite les membres, s'ils sont contactés par cette personne, de la référer au CSSPO, plus précisément à Madame Caroline Sauvé.

Monsieur Richard Bilodeau en profite pour informer les membres que la prochaine réunion se tiendra probablement en virtuel étant donné la situation sanitaire.

Monsieur Jean-Charles Gendron remercie Monsieur François Boisvert pour ses interventions.

17. LEVÉE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Monsieur Richard Bilodeau, appuyé par Monsieur Simon Lajoie de lever la rencontre.

Il est 18 heures 20 minutes.

Adoptée à l'unanimité

Résolution

C.A.-21-22-070

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE VIRTUELLE ORDINAIRE DU 21 MARS 2022

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
9. **Comité de vérification**
 - 9.2 Recommandations du comité de répartition des ressources
 - 9.2.4 Répartition des services complémentaires : technicien en éducation spécialisée (TES), préposé aux élèves handicapés (PEH), surveillant d'élève et service des professionnels
16. Dossier particulier
17. Levée de la rencontre